N° 2014/040/5.3.1 Feuillet n° 45

Département de le DORDOGNE - Arrondissement de SARLAT

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Pôle des Services Publics 58 Ave Jean Jaurès 24120 TERRASON-LAVILLEDIEU L'an deux mil quatorze, le 22 avril, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon - Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation: 15 avril 2014

Nombre de		
Conseillers		
Communautaires		
En exercice	61	
	·	
Présents	59	
Votants:	61	
Pour:	61	
Contre:	0	
Abstention:	0	

PRÉSENTS:

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Claude de FLEURIEU, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI, Roland MOULINIER, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS,

Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET, Régine ANGLARD, Pierre DELMON, Bernard BEAUDRY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER, Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants:

Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS <u>Titulaires</u>: Dominique DURUY, Camille GÉRAUD, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE: M. Didier CLERJOUX

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation des délégués au Syndicat Mixte du bassin versant de la Vézère en Dordogne

Vu la compétence « entretien des berges des cours d'eau : Vézère, Coly, Elle » exercée par la Communauté de Communes du Terrassonnais et reprise pour ce même territoire dans les statuts de la nouvelle communauté de communes au 1^{er} janvier 2014,

Vu l'adhésion de la communauté de communes pour les communes de La Feuillade, Pazayac, Condat sur Vézère et Terrasson-Lavilledieu au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne.

Vu les statuts dudit Syndicat Mixte et notamment son article 6, composition du Conseil Syndical

Monsieur le Président indique qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune concernée.

Sur proposition des communes :

COMMUNES	TITULAIRE	SUPPLEANT
LA FEUILLADE	Serge EYMARD	Jean-Jacques LARENA
PAZAYAC	Jean-Jacques DUMONTET	Michel MEYNARD
CONDAT SUR VÉZÈRE	Guy COUPLET	Denis DIRONDE
TERRASSON-LAVILLEDIEU	Jean-Pierre JACQUINET	Bernard BEAUDRY

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE la désignation des délégués au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne définie ci-dessus.

Certifié exécutoire le : Reçu en Sous-Préfecture le :	Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU le 23 avril 2014.
	Le Président,
Publié ou Notifié le :	
	Dominique BOUSQUET.